



Avis d'appel public à manifestation d'intérêt

Projet d'électrification rurale de 177 villages par mini- centrales solaires photovoltaïques

C_ASER_025

Service de consultant pour accompagner l'ASER dans la planification, la revue des études, la procédure de passation des marchés et la supervision des travaux d'électrification solaire

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passation des Marchés paru dans *le Soleil* du 29 décembre 2017 sous le numéro 14277.
2. *L'Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale* a reçu de la BOAD des fonds afin de financer le *projet d'électrification rurale de 177 villages par mini- centrales solaires photovoltaïques*, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de consultant pour accompagner l'ASER dans la planification, les études, la procédure de passation des marchés et la supervision des travaux d'électrification solaire pour une durée de **32 mois**.
3. Les services comprennent : **(i)** la revue des études socio-économiques ; **(ii)** la revue des études détaillées de projet ; **(iii)** l'appui à la préparation des documents de passation des marchés ; **(iv)** la supervision, le contrôle des travaux au cours de la phase d'exécution et **(v)** l'assistance à la finalisation du projet.
4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels, le chiffre d'affaires moyen annuel sur les trois dernières années (2016-2018) ou sur la période d'existence du cabinet, (la période la plus courte étant retenue). L'expérience dans les domaines ou tâches ci-après sera considérée comme une exigence minimale pour la mission : **(i)** le secteur de l'énergie photovoltaïque et du réseau électrique (MT/BT) ; **(ii)** la gestion de projets dans le secteur de l'électricité en particulier dans le domaine des énergies renouvelables ; **(iii)** la passation de marchés ; **(iv)** la supervision, le contrôle des travaux de construction de systèmes d'énergies renouvelables et spécialisé en études, exploitation et contrôle de réseaux électriques ; **(v)** l'électrification rurale solaire ; **(vi)** réaliser au moins un projet d'électrification rurale solaire au cours des cinq dernières années. Il est demandé aux candidats éligibles de fournir toutes ces informations dans leurs offres qui ne doivent pas dépasser **30 pages**. Les candidats


2

peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Il est rappelé aux candidats que la rédaction des manifestations d'intérêt se fera en langue **française**.

5. Une liste des candidats qui ne saurait être supérieure à six (6), présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations, sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du Dossier de demande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode : *sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût)*.
6. La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application des *Directives pour la passation des marchés de services de consultants financés par un prêt ou une avance de fonds de la Banque Ouest Africaine de Développement*.
7. Aucun bureau d'études engagé pour fournir des services de conseil en vue de l'exécution de la présente mission, ni aucune entreprise qui lui est affiliée, n'est admis ultérieurement à fournir des biens, ou réaliser des travaux afférents au projet.
8. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Critère	Notes
1. Nature des activités du candidat et relation avec le domaine des prestations	10 points
2. Nombre d'années d'expérience. <ul style="list-style-type: none">- <5 ans- Entre 5 et 10 ans- >10 ans	10 points 0 point 5 points 10 points
3. Qualifications du candidat dans le domaine des prestations durant les dix (10) dernières années (joindre les attestations ou les pages de garde et de signature des contrats) <ul style="list-style-type: none">- Nombre de missions de contrôle et surveillance des travaux d'électrification par systèmes mini-réseaux isolés, dont 5 points par mission.- Nombre de missions dans le cadre de l'appui à la préparation des documents de passation des marchés, dont 5 points par mission.- Nombre de missions similaires dans l'espace UEMOA, en Afrique, dont 5 points par mission.	50 points 20 points 15 points 15 points
4. Organisation technique et managériale du consultant	10 points
5. Qualifications générales et nombre de personnels professionnels <ul style="list-style-type: none">- Nombre d'ingénieurs électriciens, électromécaniciens, énergéticiens ou équivalent<ul style="list-style-type: none">• Deux ingénieurs = 5 points• Trois ingénieurs = 10 points- Nombre d'experts environnementaliste, socio économiste ou équivalent<ul style="list-style-type: none">• un ingénieur= 2.5 points• deux ingénieurs =7 points- Nombre de techniciens environnementalistes, socio économiste ou équivalent<ul style="list-style-type: none">• Deux techniciens= 3 points	20 Points 10 points 7 points 3 points

La note minimale requise est de **80** points.



9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale **Ex Camp Lat-Dior, Avenue Peytavin, dakar, Sénégal** et aux heures suivantes de **08h00mn GMT à 17h30mn GMT**.

Pour des informations supplémentaires du projet, vous pouvez contacter les personnes suivantes : (i) Nom: Baba DIALLO - Courriel : bdiallo@aser.sn; (ii) Nom: Ndeye Coumba SOW - Courriel : ncsow@aser.sn; (iii) Nom : Alfred DIENG - Courriel : adieng@aser.sn; (iv) Nom : Malick NGOM - Courriel : mngom@aser.sn;

*Étage/ numéro de bureau : 1^{er} étage
Numéro de téléphone : +221 33 849 47 12 ;
Numéro de télécopie : Ville : Dakar ;
Code postal : 11 131
Pays: Sénégal*

10. Les manifestations d'intérêt doivent être écrites en langue française. Les dossiers de manifestation d'intérêt en quatre (4) exemplaires (1 original et 3 copies) ainsi qu'une copie numérique seront déposés à l'adresse ci-après :


Ex Camp Lat-Dior, Avenue Peytavin, Dakar, Sénégal.
*Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale
Étage/ numéro de bureau : 1^{er} étage/+221 33 849 47 12 ;
Ville : Dakar
Code postal : 11 131
Pays : Sénégal*

Au plus tard le : 10 octobre 2019
Heure: 10h00mn GMT

Date d'ouverture des plis : 10 octobre 2019.
Heure: 10h30mn GMT

Lieu d'ouverture des plis : **Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale.**

Le Directeur Général


Baba DIALLO

